

ADMISSIONS PETITE SECTION : RENTREE 2023



Madame, monsieur

Pour scolariser votre enfant en Petite Section à **l'école maternelle d'Artenay** à la rentrée prochaine, vous devez :

➤ **1. PROCEDER A L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT :**

- ✘ Retirer un dossier « Guide des Familles » auprès des accueils périscolaires ou sur le site internet d'Artenay
- ✘ Prenez rendez-vous avec la Responsable Périscolaire de l'école, Mme PIERRE (contact ci-dessous), afin de lui remettre votre dossier d'inscription complété*

➤ **2. PUIS FAIRE ADMETTRE VOTRE ENFANT :**

- ✘ Après finalisation de « l'étape d'inscription », votre dossier sera transmis à l'école pour « l'étape d'admission ».
- ✘ La directrice, Mme GUYON, vous contactera pour programmer ce 2nd rendez-vous.

**Aucun rendez-vous ne sera accepté par l'Ecole si la « phase d'inscription » n'est pas pleinement terminée (dossier complété, ...)
Pour faciliter le traitement de vos données, nous vous invitons à privilégier le remplissage numérique du « guide des familles »*

CONTACTS :

RESPONSABLE PERISCOLAIRE MATERNELLE

MME PIERRE MELANIE

06 03 11 07 25

services-familles@ville-artenay.fr

DIRECTEUR DE L'ECOLE MATERNELLE

M. GUYON SYLVIE

02 38 80 08 19

ecm-artenay@ac-orleans-tours.fr